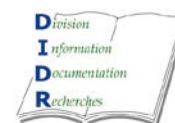


6 septembre 2019



## La commission indépendante des droits de l'Homme et la justice transitionnelle

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

**Résumé :** Créée en 2002 et inscrite dans la Constitution de 2004, la Commission afghane indépendante des droits de l'Homme (AIHRC) s'est vu confier l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de justice transitionnelle. Le volontarisme des premières années s'est rapidement heurté aux réticences du gouvernement afghan, au motif que juger les crimes de guerre du passé nuirait à la stabilité du pays. Les quelques initiatives existantes sont donc le fait de la société civile ou d'instances administratives au pouvoir réel limité, comme le conseil consultatif spécial pour les nominations aux hauts postes de l'État (PSABSA).

**Abstract :** Created in 2002 and enshrined in the 2004 Constitution, the Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC) was entrusted with the conception of a national transitional justice strategy. The proactive approach of the early years was met with resistance from the Afghan government, on the grounds that judging past war crimes would undermine the country's stability. The few existing initiatives are therefore the work of civil society or administrative bodies with limited effective power, such as the Presidential Special Advisor Board for Senior Appointment (PSABSA).

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

## Table des matières

1. L'AIHRC .....	3
1.1. Histoire, mandat et domaines d'action.....	3
1.2. Organisation de l'AIHRC .....	5
1.2.1. Composition du comité de direction et controverses.....	5
1.2.2. Structure et implantation régionale.....	6
1.3. Membres éminents de l'AIHRC .....	7
1.3.1. Sima Samar (ex-présidente, 2002-2019) .....	7
1.3.2. Ahmad Nader Nadery.....	7
1.3.3. Mohammad Farid Hamidi.....	9
1.3.4. Autres personnalités de l'AIHRC.....	10
1.4. Scandales, controverses et attentats.....	11
2. État des lieux de la justice transitionnelle en Afghanistan .....	11
2.1. Les mesures prises au lendemain de la chute des talibans .....	11
2.2. L'action entravée de l'AIHRC .....	13
2.2.1. L'unité « Justice transitionnelle ».....	13
2.2.2. <i>A Call for justice</i> et la stratégie nationale de justice transitionnelle.....	13
2.2.3. La loi d'amnistie et la censure du rapport sur les crimes de guerre et les violations des droits de l'Homme.....	15
2.3. Autres initiatives en faveur de la justice transitionnelle .....	17
2.3.1. Le PSABSA.....	17
2.3.2. Les poursuites judiciaires pour crimes de guerre.....	19
2.3.3. L'action de la société civile .....	19
Bibliographie .....	21

## 1. L'AIHRC

### 1.1. Histoire, mandat et domaines d'action

Prévue dès les accords de Bonn<sup>1</sup>, en 2001, la création de la Commission afghane indépendante des droits de l'Homme (*Afghanistan Independent Human Rights Commission*, AIHRC) a été **entérinée par un décret présidentiel le 6 juin 2002**<sup>2</sup>. Plus encore, **l'article 58 de la Constitution afghane de 2004 lui est consacré** :

« Chacun pourra rapporter à la Commission les violations des droits de l'Homme dont il aura été victime. La Commission saisira les autorités compétentes et accompagnera les victimes dans la défense de leurs droits. L'organisation et le mode de fonctionnement de la Commission seront fixés par la loi<sup>3</sup>. »

Un premier sommet consacré aux droits de l'Homme en Afghanistan s'est tenu le 8 mars 2002 et a réuni une centaine d'activistes afghans autour de la Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Mary Robinson. Répartis en quatre ateliers, ils y ont discuté des droits des femmes, de la justice transitionnelle, du suivi des droits de l'Homme et du droit à l'éducation<sup>4</sup>.

Six jours après sa création, l'AIHRC a supervisé le déroulement de la *Loya Jirga* (« grande assemblée ») d'urgence qui, du 11 au 19 juin 2002, s'est occupée d'élire une administration de transition<sup>5</sup>.

La **loi sur la structure, les devoirs et le mandat de l'AIHRC, publiée le 14 mai 2005**, réaffirme son indépendance. Par ailleurs, le texte décline les missions de la commission en 35 articles. Avant toute chose, **l'AIHRC doit veiller au respect des droits de l'Homme à travers le pays et s'attacher à leur protection ainsi qu'à leur promotion**. Ses missions comprennent également la supervision du traitement des prisonniers dans les centres de détention, le suivi de l'action des institutions administratives et judiciaires en matière de droits de l'Homme, l'intégration dans le cursus scolaire de cours de sensibilisation aux droits de l'Homme, l'organisation de séminaires universitaires et de conférences de presse, l'amélioration de la législation en vigueur (et sa conformité avec les engagements internationaux du pays<sup>6</sup>), la publication de rapports d'évaluation annuels ou encore le soutien aux initiatives de la société civile dans le domaine des droits de l'Homme<sup>7</sup>.

Il incombe aussi à la commission de sonder l'opinion de la population : ainsi, en mars 2019, la présidente Silma Samar annonce la tenue de deux consultations nationales, l'une auprès des femmes afghanes, l'autre auprès des victimes de la guerre (la précédente ayant eu lieu en 2004, *cf. infra*<sup>8</sup>). Nommée quelques mois plus tard à sa succession, Shaharзад Akbar a réaffirmé cet engagement<sup>9</sup>.

Afin de **consolider l'État de droit et de mettre un terme à la culture de l'impunité**<sup>10</sup>, **l'AIHRC est dotée de « pouvoirs quasi judiciaires », qui lui permettent de contraindre toute personne vivant en Afghanistan à s'exprimer devant elle** et « à

---

<sup>1</sup> Le 5 décembre 2001, quelques mois après la chute du régime taliban, 25 personnalités afghanes signent un accord à Bonn, en Allemagne. Celui-ci jette les bases du futur État afghan, définit une période de transition et met sur pied une commission constitutionnelle.

<sup>2</sup> GOSSMAN P., *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, ICTJ, 06/2009, [url](#), p. 22

<sup>3</sup> GoIRA, *The Constitution of Afghanistan – Article Fifty-Eight*, 26/01/2004, [url](#), p. 15

<sup>4</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 7

<sup>5</sup> AAN, *New Commissioners for the AIHRC: 390 applications for nine positions*, 01/10/2018, [url](#)

<sup>6</sup> AIHRC, *A brief introduction of AIHRC and its programs and activities*, [url](#)

<sup>7</sup> GoIRA, *Law on Structure, Duties and Mandate of the Afghanistan Independent Human Rights Commission*, 14/05/2005, [url](#)

<sup>8</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>9</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>10</sup> AAN, *Right Livelihood Award for Sima Samar*, 27/09/2012, [url](#)

produire toutes les pièces matérielles et documents en leur possession ou sous leur contrôle »<sup>11</sup>.

Sur le terrain, et en collaboration avec le HCR, l'AIHRC mesure la capacité des citoyens afghans à faire valoir leurs droits fondamentaux, notamment sociaux et économiques, à l'aide d'un questionnaire standardisé, le *Human Rights Field Monitoring* (HRFM). Ces données servent ensuite à l'élaboration de rapports<sup>12</sup>. En effet, outre la revue qu'elle publie, le ***Human Rights Monthly Magazine***, dont le dernier numéro en ligne date de septembre 2017<sup>13</sup>, l'AIHRC est l'auteur de **65 rapports thématiques et d'évaluation**, ayant trait, par exemple, aux crimes d'honneur, aux agressions sexuelles, aux assassinats ciblés et au phénomène des *bacha bazi*, ces travaux contribuant à faire émerger ces thèmes dans le débat public<sup>14</sup>. La Commission utilise ces différents rapports comme **base de travail pour la rédaction de projets de lois**, qu'il s'agisse du dédommagement des victimes d'actes terroristes ou de la lutte contre les actes de torture<sup>15</sup>.

En 2015, soit en 13 ans d'existence, l'AIHRC s'est félicitée d'avoir enregistré plus de 27 000 plaintes relatives à des violations des droits de l'Homme et 29 000 affaires de violences faites à des femmes. En outre, elle a obtenu la **fermeture de 50 prisons privées qui opéraient en toute illégalité et la libération de milliers de prisonniers détenus arbitrairement**. Enfin, elle a travaillé à **l'identification des corps découverts dans 92 fosses communes**<sup>16</sup>.

Les grandes orientations de l'AIHRC sont compilées dans des **plans d'action à horizon cinq ans**<sup>17</sup>. La Commission peut aussi se doter de plans plus ciblés, comme celui lancé en 2016 pour renforcer la sécurité des militants des droits de l'Homme en Afghanistan<sup>18</sup>.

**L'AIHRC collabore également avec la mission des Nations unies en Afghanistan, l'UNAMA, afin de « minimiser l'impact du conflit sur les civils »**. À ce titre, elle procède à un recensement des incidents ayant entraîné la mort de civils et des violations du droit humanitaire international par les parties au conflit – y compris les forces de sécurité afghanes<sup>19</sup>. L'AIHRC a notamment publié des rapports consacrés aux exactions survenues à Kunduz en 2015 après que les talibans eurent attaqué la ville<sup>20</sup>. Dès 2002, elle s'est distinguée en relevant les mauvais traitements infligés par la police à des étudiants qui avaient pris part à une manifestation à Kaboul, quatre d'entre eux y trouvant la mort. De même, elle a dénoncé dans son bulletin mensuel les intimidations qu'avaient pu subir certains journalistes<sup>21</sup>.

La commission peut mettre à profit sa participation à des forums régionaux ou internationaux pour attirer l'opinion publique sur des manquements du gouvernement afghan à ses engagements en matière de libertés fondamentales<sup>22</sup>. Ainsi, l'AIHRC est **membre de la Cour pénale internationale et détient la certification « A » de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (Global Alliance of National Human Rights Institutions, GANHRI) depuis 2007**<sup>23</sup>. Cette note élevée récompense les institutions en totale conformité avec les principes dits « de Paris » de 1993, relatifs à la promotion et la protection des droits de l'Homme<sup>24</sup>.

---

<sup>11</sup> SAJJAD T., *Transitional Justice in South Asia: A Study of Afghanistan and Nepal*, Routledge, 2013, [url](#), p. 122

<sup>12</sup> AIHRC, *Fifth Report - Situation of Economic and Social Rights in Afghanistan*, 12/2011, [url](#), p. 13

<sup>13</sup> AIHRC, *Magazine*, [url](#)

<sup>14</sup> AIHRC, *A brief introduction of AIHRC and its programs and activities*, [url](#)

<sup>15</sup> AAN, *New Commissioners for the AIHRC: 390 applications for nine positions*, 01/10/2018, [url](#)

<sup>16</sup> AIHRC, *A brief introduction of AIHRC and its programs and activities*, [url](#)

<sup>17</sup> AIHRC, *Strategic Plans*, [url](#)

<sup>18</sup> AI, *Defenceless Defenders – Afghanistan's Human Rights Community under attack*, 2019, [url](#), p. 21-22

<sup>19</sup> AIHRC/UNAMA, *Afghanistan – Annual Report 2010 : Protection of civilians in armed conflict*, 03/2011, [url](#), p. V

<sup>20</sup> AIHRC, *The Report on the Investigation of Human Rights and Humanitarian Rights Situation in Kunduz Province Armed Conflict*, 17/10/2015, [url](#)

<sup>21</sup> HCDH, *Guidance Note on National Human Rights Institutions and Transitional Justice*, 27/09/2008, [url](#), p. 12

<sup>22</sup> HCDH, *Guidance Note on National Human Rights Institutions and Transitional Justice*, 27/09/2008, [url](#), p. 12

<sup>23</sup> GANHRI, *Accreditation status as of 26 May 2017*, 26/05/2017, [url](#), p. 2

<sup>24</sup> HCDH, *Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (les Principes de Paris)*, 20/12/1993, [url](#)

De fait, en 2013, le *New York Times* présente l'AIHRC comme l'une des plus grandes réussites de l'intervention occidentale en Afghanistan, et indique qu'elle a « reçu des commentaires positifs de la part des activistes afghans et étrangers »<sup>25</sup>. Six ans plus tard, le réseau de chercheurs *Afghan Analysts Network* (AAN) salue « **l'une des rares agences de l'État qui est parvenue à maintenir son indépendance politique** »<sup>26</sup> – il en attribue le mérite à sa présidente d'alors, **Sima Samar**, récipiendaire, en 2012, du *Right Livelihood Award*. Plus connu sous le nom de « Prix Nobel alternatif », ce prix distingue les personnes ou associations actives dans le domaine de l'environnement, des droits de l'Homme ou du développement durable<sup>27</sup>. Quant à Patricia Gossman, actuelle directrice du programme Asie de *Human Rights Watch* et forte de trente ans d'engagement en faveur de la justice transitionnelle en Afghanistan, elle salue la capacité de l'AIHRC à travailler dans un environnement hostile, mais pointe ses problèmes de gestion du personnel et son insuffisante représentativité de la diversité ethnique du pays<sup>28</sup>.

## 1.2. Organisation de l'AIHRC

### 1.2.1. Composition du comité de direction et controverses

L'AIHRC est pilotée par **un comité de direction (*board of leadership*) composé de neuf membres (*commissioners*) nommés pour une durée de cinq ans par le président de la République**. Ce dernier désigne également le président de l'AIHRC parmi les neuf membres du comité, ceux-ci élisant ensuite l'adjoint du président<sup>29</sup>. Par ailleurs, l'AIHRC dispose d'un secrétariat, à la tête duquel se trouve le **directeur exécutif de la Commission**. En juillet 2018, un décret présidentiel a revu la procédure de nomination, qui impose désormais au président de la République de faire son choix à partir d'une liste préparée par deux comités, l'un composé de membres de la société civile, l'autre de hauts fonctionnaires<sup>30</sup>.

**Des remaniements et/ou des nominations sont survenus en 2002, 2006, 2013 et 2019 et ont régulièrement suscité les critiques des observateurs afghans et internationaux**. Ainsi, en **juin 2013**, trois membres de la commission ont été écartés : Ahmad Nader Nadery, Fahim Hakim et Mawlawi Gholam Mohammad Gharib. Le départ des intéressés avait été annoncé longtemps avant, sans qu'ils en soient officiellement avisés<sup>31</sup>. Selon AAN, il s'agissait notamment de punir les trois hommes d'avoir publiquement dénoncé les fraudes qui avaient émaillé les élections de 2009<sup>32</sup>.

En 2013, la commission réunit donc, au côté de Sima Samar, reconduite à la présidence, Mohammad Farid Hamidi, Sayed Ahmad Zia Langari, la docteure Soraya Sobhrang, Maulvi Abdul Rahman Hotak, Qadrya Yazdanparast, Estar General Ayob Asel, Wahidudin Arghun et Hawa Alam Nuristani<sup>33</sup>.

Contrairement à l'engagement du président Karzaï sur ce point, **Sima Samar, n'a pas été consultée au sujet de ce remaniement et s'y est d'ailleurs longtemps opposée, jugeant les candidats pressentis insuffisamment engagés en faveur des droits de l'Homme**. Les organisations de la société civile ont fait écho à ces critiques et se sont également inquiétées de la proximité de certains impétrants avec des formations politiques (en l'occurrence, Qadrya Yazdanparast, membre de la Société islamique, ou *Jamiat-e*

---

<sup>25</sup> The NYT, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013, [url](#)

<sup>26</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>27</sup> AAN, *Right Livelihood Award for Sima Samar*, 27/09/2012, [url](#)

<sup>28</sup> GOSSMAN P., *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, ICTJ, 06/2009, [url](#), p. 23

<sup>29</sup> AIHRC, *A brief introduction of AIHRC and its programs and activities*, [url](#)

<sup>30</sup> AAN, *New Commissioners for the AIHRC: 390 applications for nine positions*, 01/10/2018, [url](#)

<sup>31</sup> AAN, *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013, [url](#)

<sup>32</sup> AAN, *New Commissioners for Human Rights: An End to the Standstill, or an End to Human Rights ?*, 28/11/2012, [url](#)

<sup>33</sup> AIHRC, *The New Commissioners of the Afghan Independent Human Rights Commission were introduced*, 30/06/2013, [url](#)

*Islami*<sup>34</sup>), qui pourrait les inciter à se montrer laxistes en matière de justice transitionnelle<sup>35</sup>. Or l'ONG *Institute for War & Peace Reporting* (IWPR) rappelle qu'aux termes de la loi, les membres de l'AIHRC doivent être qualifiés dans leur domaine d'action et n'appartenir à aucune formation politique au cours de leur mandat<sup>36</sup>.

**Ces nominations controversées ont suggéré une forme de politisation de l'AIHRC et suscité l'inquiétude du Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme**, celui-ci mettant en garde l'AIHRC contre la perte de la certification attestant sa conformité avec les principes de Paris relatifs aux droits de l'Homme, ce qui pourrait compromettre ses financements extérieurs<sup>37</sup>. Interrogé par le *New York Times*, Wazir Ahmad Khorami, directeur adjoint du Réseau pour les droits de l'Homme et la société civile affirme alors : « Je pense qu'il [le président Karzai] veut tout simplement détruire la Commission parce qu'elle s'est montrée très active et très efficace ces dix dernières années. Et maintenant, il est sous intense pression de la part des différents seigneurs de guerre qui sont opposés à l'AIHRC<sup>38</sup>. »

En **juillet 2019**, treize mois après l'expiration du mandat du bureau précédent et au terme d'un processus qu'AAN décrit comme « extrêmement lent et labyrinthique », l'AIHRC s'est vue dotée de neuf nouveaux membres, sous la présidence d'une célèbre militante des droits de l'Homme, **Shaharзад Akbar**, qui siégeait auparavant au sein du Conseil de sécurité nationale et avait dirigé la branche afghane de la fondation *Open Society*. L'équipe actuelle compte donc Asadullah Yusufi ; Benafsha Yaqubi ; Muhammad Ayub Yusufzai ; Sayed Ehsan Khaleq ; Shabnam Salehi ; Shukrullah Mashkur ; Muhammad Nayem Nazari et Razia Sayad<sup>39</sup>. Le ratio de quatre femmes pour cinq hommes constitue un « pas positif vers la parité », souligne AAN. Si, **conformément aux principes de Paris, les principaux groupes ethniques afghans sont désormais représentés au sommet de l'AIHRC**, aucun des neuf membres cités plus haut ne présente d'expertise en matière d'études sur la paix ou sur la guerre<sup>40</sup>.

**Comme en 2013, les organisations de la société civile ont mis en doute l'indépendance politique des nouveaux membres de la Commission**. Elles ont notamment pointé le refus du président Ghani d'avaliser les candidats sélectionnés par le comité composé de militants des droits de l'Homme, les choix des hauts fonctionnaires ayant été prépondérants. En dépit de ces critiques, AAN a estimé que les recrutements de 2019 avaient été bien plus transparents que ceux de 2013. **La Commission s'étant toutefois montrée bien moins active depuis 2013, certains y ont vu un sabotage de la part du président Ghani**, qui y aurait nommé des membres peu qualifiés<sup>41</sup>.

### 1.2.2. Structure et implantation régionale

L'AIHRC est composée de plusieurs unités, chacune mettant en œuvre un programme d'action précis : « Formation aux droits de l'Homme », « Enquête sur les violations des droits de l'Homme », « Médiateur de la police », « Droits des femmes », « Droits des enfants », « Droits des personnes handicapées », « Justice transitionnelle » (*cf. infra*), « Suivi et évaluation », « Recherches » et « Publications »<sup>42</sup>.

En 2017, selon le directeur exécutif de la commission, **Musa Mahmudi**, l'État afghan n'a pu couvrir que 25% du budget de l'AIHRC (1,6 million de dollars). Pour maintenir son indépendance à l'égard du pouvoir et continuer de travailler sur des sujets politiquement sensibles (comme les actes de tortures commis par des agents de l'État), **la Commission**

<sup>34</sup> IWPR, *Afghan Human Rights Appointments Under Fire*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>35</sup> AAN, *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013, [url](#)

<sup>36</sup> IWPR, *Afghan Human Rights Appointments Under Fire*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>37</sup> The NYT, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013, [url](#)

<sup>38</sup> The NYT, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013, [url](#)

<sup>39</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>40</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>41</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>42</sup> AIHRC, *A brief introduction of AIHRC and its programs and activities*, [url](#)



**a besoin de financements étrangers.** Son ancienne présidente, Sima Samar, a su mettre à profit ses relations personnelles avec les bailleurs de fonds pour pérenniser les revenus de l'institution. À cet égard, AAN s'inquiète de la faible notoriété de la plupart des membres de l'AIHRC nommés en 2019 et de leur capacité à mobiliser les donateurs<sup>43</sup>.

L'AIHRC dispose d'**un bureau central à Kaboul**, de **huit bureaux régionaux couvrant plusieurs provinces** (Kaboul, Jalalabad – où les locaux semblent être devenus opérationnels en 2013<sup>44</sup> –, Mazar-e Sharif, Herat, Kandahar, Bamiyan, Kunduz et Gardez) et de **six antennes provinciales** (Badakhshan, Daikundi, Faryab, Helmand, Uruzgan et Ghor)<sup>45</sup>.

### 1.3. Membres éminents de l'AIHRC

Les membres actuels et passés de la commission sont présentés sur [une page dédiée](#) du site de l'institution.

#### 1.3.1. Sima Samar (ex-présidente, 2002-2019)

Nommée présidente de l'AIHRC dès sa création en 2002 et reconduite à ce poste jusqu'en 2019, Sima Samar est considérée comme une personnalité intègre. **Elle a été récompensée, en 2012, par le *Right Livelihood Award*, ou « Prix Nobel alternatif »**, qui distingue les personnes ou associations actives dans le domaine de l'environnement, des droits de l'Homme ou du développement durable<sup>46</sup>.

Née en 1957 et membre de la communauté hazara, Sima Samar a participé aux manifestations étudiantes contre l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, puis s'est réfugiée au Pakistan en 1984. À Quetta, elle a fondé l'ONG Shuhada, qui apportait des soins aux femmes et aux filles, et a milité dans un mouvement féministe radical, l'Association des femmes afghanes révolutionnaires (*Revolutionary Afghan Women Association*, RAWA). La renommée qu'elle a acquise au Pakistan lui a valu d'être nommée ministre de la Condition féminine en 2001. Toutefois, cédant aux pressions d'une partie de son entourage, le président Karzaï lui a retiré ce portefeuille pour la placer à la tête de l'AIHRC<sup>47</sup>.

En 2013, l'avocat et analyste Satar Saadat a reproché à Sima Samar sa proximité avec le Parti de l'unité islamique d'Afghanistan (*Hezb-e Wahdat*), un parti pro-Hazara impliqué dans plusieurs violations des droits de l'Homme<sup>48</sup>. Il l'a également accusée d'avoir publié des rapports « honteux et injustes » au sujet du conflit opposant les nomades Kuchi et les Hazara dans les provinces du centre du pays – ce dont l'intéressée s'est défendue.

#### 1.3.2. Ahmad Nader Nadery

Décrit par le *New York Times* comme un « militant des droits de l'Homme de premier plan », Ahmad Nader Nadery s'est rendu célèbre par sa dénonciation vigoureuse des exactions des talibans puis de l'OTAN en Afghanistan, mais aussi des fraudes qui entachent chaque scrutin et de la spoliation foncière<sup>49</sup>.

Né à Kaboul, il a été brièvement emprisonné à la fin des années 1990 par les talibans, alors au pouvoir, après qu'il eut manifesté en faveur de la paix avec d'autres étudiants de l'université de Kaboul. En décembre 2001, lors de la conférence de Bonn qui a abouti à la

---

<sup>43</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>44</sup> AIHRC, *Annual Report 1392*, 2014, [url](#), p. 5

<sup>45</sup> AIHRC, *Provincial Branches*, [url](#)

<sup>46</sup> AAN, *Right Livelihood Award for Sima Samar*, 27/09/2012, [url](#)

<sup>47</sup> Le Monde, *Sima Samar, l'égérie de la lutte des femmes afghanes*, 01/10/2011, [url](#)

<sup>48</sup> IWPR, *Afghan Human Rights Appointments Under Fire*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>49</sup> The NYT, *Outspoken Afghan Rights Official Ousted*, 22/12/2011, [url](#)

mise en place d'une administration de transition, il a été le représentant de la jeunesse afghane<sup>50</sup>.

S'il est entré à l'AIHRC en 2004, son mandat de cinq ans n'a formellement commencé qu'en décembre 2006. Dans une tribune qu'il a signée en 2005 dans le *New York Times*, il est présenté comme **responsable de l'AIHRC pour la justice transitionnelle**<sup>51</sup>, poste qu'il semble encore occuper en 2013 (année de son départ forcé de la Commission)<sup>52</sup>. De fait, il a publié sur ce sujet dans des revues académiques spécialisées, en l'occurrence *The International Journal of Transitional Justice*<sup>53</sup>.

En 2011, alors qu'il a annoncé la parution prochaine d'un rapport sur les crimes commis au cours des trois décennies précédentes de guerre civile, Ahmed Nader Nadery a appris que son mandat à l'AIHRC n'était pas renouvelé<sup>54</sup>. Le *New York Times* a vu dans cette éviction (qui n'a été officialisée qu'en 2013<sup>55</sup>) **une forme de représailles**. Selon le quotidien américain, **en coordonnant ce rapport qui incriminait explicitement des politiciens encore au pouvoir, M. Nadery s'est fait de « puissants ennemis »**, au premier rang desquels Marshal Muhammad Qasim Fahim, premier vice-président du pays, membre éminent du *Jamiat-e Islami*<sup>56</sup> et accusé de crimes de guerre par différentes ONG internationales<sup>57</sup>.

En 2009, Ahmed Nader Nadery avait déjà été impliqué dans un scandale. En effet, selon un télégramme diplomatique de l'ambassade américaine à Kaboul rendu public par WikiLeaks, **Najibullah Kabuli, un député afghan, a accusé Sima Samar et Ahmad Nader Nadery de corruption**. Sans jamais fournir de preuve à l'appui de ses allégations, il a soutenu que Nader Nadery aurait été le responsable officieux des finances de la Commission et qu'il aurait détourné des fonds vers un compte bancaire à Dubaï. Sima Samar aurait accepté jusqu'à 300 000 dollars pour retirer certains criminels de guerre de listes qui les incriminaient officiellement. Ahmed Nader Nadery a rejeté ces accusations en public et a dénoncé une tentative « motivée politiquement » de discréditer l'AIHRC, peu de temps après qu'il eut critiqué la lenteur du gouvernement en matière de justice transitionnelle à la télévision nationale<sup>58</sup>.

En 2019, le site d'actualités afghan *Ariana News* présente Ahmed Nader Nadery comme le **directeur de la Commission indépendante pour la réforme administrative et la fonction publique** (*Independent Administrative Reform and Civil Service Commission, IARCSC*)<sup>59</sup>. Cette instance contribue à renforcer l'administration publique et à améliorer la qualité des recrutements de la fonction publique, en s'assurant que d'éventuels biais clientélistes et claniques n'ont pas primé sur le mérite<sup>60</sup>.

Par ailleurs fondateur et président de la Fondation afghane en faveur d'élections libres et justes, Ahmed Nader Nadery a officié trois ans durant comme directeur de l'institut de recherches *Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)*<sup>61</sup>.

---

<sup>50</sup> The NYT, *Outspoken Afghan Rights Official Ousted*, 22/12/2011, [url](#)

<sup>51</sup> The NYT, *Opinion - Afghanistan: A cry for justice*, 03/02/2005, [url](#)

<sup>52</sup> AIHRC, *Annual Report 1392*, 2014, [url](#), p. 4

<sup>53</sup> NADERY A. N. *Peace or Justice? Transitional Justice in Afghanistan*, *International Journal of Transitional Justice*, Vo. 1, n°1, 03/2007, p. 173–179, [url](#)

<sup>54</sup> The NYT, *Outspoken Afghan Rights Official Ousted*, 22/12/2011, [url](#)

<sup>55</sup> AIHRC, *The New Commissioners of the Afghan Independent Human Rights Commission were introduced*, 30/06/2013, [url](#)

<sup>56</sup> The NYT, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013, [url](#)

<sup>57</sup> The NYT, *Kabul's Stealth Attack on Human Rights*, 26/12/2011, [url](#)

<sup>58</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *Human Rights commission rebuts MP's allegations of corruption*, 17/12/2009, [url](#)

<sup>59</sup> ArianaNews, *National Mobilization Needed Against Perpetrators of Attacks on Civilians*, 11/06/2019, [url](#)

<sup>60</sup> The NYT, *Cutting Into Afghan Patronage: A Struggle to Make Government Younger*, 09/01/2018, [url](#) ; IARCSC, *About IARCSC*, [url](#)

<sup>61</sup> IFIT, *Ahmed Nader Nadery*, [url](#)



### 1.3.3. Mohammad Farid Hamidi

Dans un rapport de l'ONU évaluant l'action de l'AIHRC et publié en 2008, Mohammad Farid Hamidi est présenté comme le **membre de la Commission responsable de la justice transitionnelle** et de l'équipe d'investigation<sup>62</sup>. En 2011, le rapport d'activité de l'AIHRC lui accorde le titre de « **responsable de l'équipe d'investigation spéciale** »<sup>63</sup>. Il devient **vice-président de l'AIHRC en 2013**<sup>64</sup>.

En parallèle, il a rejoint **en 2006 le Conseil consultatif spécial pour les nominations aux hauts postes de l'État** (*Presidential Special Advisor Board for Senior Appointment*, PSABSA, cf. *infra*)<sup>65</sup>. Le profil de Mohammad Farid Hamidi sur le réseau social professionnel LinkedIn suggère qu'il est devenu président (*chairman*) de ce conseil<sup>66</sup>.

**En 2016, il quitte l'AIHRC après avoir été nommé Procureur général**<sup>67</sup>. Dans un portrait que lui a consacré le *New York Times* peu après sa nomination, Farid Hamidi assurait vouloir réformer une juridiction qu'il décrivait comme une « chambre de blanchiment systématique » pour les membres de l'élite, à qui elle accordait toute sorte de faveurs – par exemple, l'enlèvement d'affaires compromettantes, moyennant quelques pots-de-vin<sup>68</sup>. Son prédécesseur, Mohammad Ishaq Aloko, un proche de l'ancien président Karzaï, s'est toutefois défendu de toute accusation de corruption.

En novembre 2018, le site d'actualités en ligne *Salaam Times* – financé par le centre de commandement des opérations militaires américaines au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Asie du Sud, l'USCENTCOM – a salué l'action énergique du procureur général Hamidi, qui a permis la condamnation de 16 généraux de haut rang et 7 ministres adjoints pour des faits de corruption en 2017 et 2018<sup>69</sup>. De même, selon une évaluation des réformes du secteur judiciaire menée en avril 2018 par le ministère de la mise en œuvre des politiques publiques, le procureur Hamidi a permis la libération de 4 500 personnes illégalement détenues<sup>70</sup>.

En revanche, en novembre 2018, le site d'actualités anglophone *Afghanistan Times* a révélé que le dispositif national de lutte anticorruption était lui-même rongé par la corruption. L'article précise qu'aux yeux de l'inspecteur général évaluant l'usage des fonds américains alloués à la reconstruction de l'Afghanistan (*Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction*, SIGAR), **le « procureur général [Mohammad Farid Hamidi], que l'on avait encensé par le passé, s'est en fait montré malhonnête, corrompu et défaillant »**. Il aurait ainsi collaboré de mauvaise grâce avec ses partenaires américains : « Après que le procureur a annoncé l'arrestation d'avocats accusés de corruption, les États-Unis ont demandé à en avoir la preuve. Le procureur général n'a pu en fournir aucune. » Farid Hamidi se serait montré tout aussi réticent au déploiement d'un système moderne de suivi des dossiers, ce qui a conduit à l'allongement des délais de traitement et à l'abandon de certaines affaires. *Afghanistan Times* estime que le procureur « redoute qu'une transparence accrue ne mette en lumière la corruption, le clientélisme et l'inefficacité qui gangrènent son bureau »<sup>71</sup>.

En 2019, il a participé au comité de sélection des nouveaux membres de l'AIHRC<sup>72</sup>.

---

<sup>62</sup> UN Support to the AIHRC Project, *Final Evaluation*, 12/08/2008, [url](#), p. 40

<sup>63</sup> AIHRC, *Annual Report 1389 (2010/2011)*, 2011, [url](#), p. 17

<sup>64</sup> AIHRC, *Annual Report 1392*, 2014, [url](#), p. 4

<sup>65</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *President Karzai issues decree establishing transparent appointments mechanism satisfying first London Compact benchmark*, 21/09/2006, [url](#)

<sup>66</sup> LinkedIn, *Hamidi Farid*, [url](#)

<sup>67</sup> The NYT, *New Afghan Attorney General Seeks Justice in System Rife With Graft*, 03/09/2016, [url](#)

<sup>68</sup> The NYT, *New Afghan Attorney General Seeks Justice in System Rife With Graft*, 03/09/2016, [url](#)

<sup>69</sup> Salaam Times, *Senior officials, generals among those held accountable on corruption charges*, 14/11/2018, [url](#)

<sup>70</sup> Ministère adjoint à la mise en œuvre des politiques publiques, *Reforms in Review, part. 1 : the justice sector*, 2018, [url](#)

<sup>71</sup> Afghanistan Times, *Afghan anti-corruption program is corrupt, US officials say*, 10/11/2018, [url](#)

<sup>72</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

#### 1.3.4. Autres personnalités de l'AIHRC

Dans le rapport d'activité 2006 de l'AIHRC, **Ahmad Zia Langari** est présenté comme le président du groupe consultatif sur les droits de l'Homme et comme membre associé à la réflexion sur la lutte antistupéfiants. Il a également supervisé le déploiement des projets prévus dans le cadre de la stratégie nationale de développement (*Afghanistan National Development Strategy*, ANDS) en matière de droits de l'Homme et de justice transitionnelle. Il a, d'ailleurs, déploré le peu d'intérêt du gouvernement pour la mise en œuvre de l'ANDS<sup>73</sup>. Sur le site du Forum des Nations unies pour l'Asie du sud consacré aux affaires économiques et aux droits de l'Homme (*UN South Asia Forum on Business and Human Rights*), Ahmad Zia Langari se décrit comme le principal interlocuteur des partenaires internationaux de l'AIHRC, comme le HCDH et le Forum Asie-Pacifique (*Asia Pacific Forum*, APF), une organisation régionale dédiée à la défense des droits de l'Homme<sup>74</sup>.

En 2006, **Soraya Sobhrang** était responsable de l'unité dédiée aux droits des femmes<sup>75</sup>, poste qu'elle semblait encore occuper en 2012<sup>76</sup>. D'après un article du média allemand *Deutsche Welle*, elle a travaillé en 2016 sur un rapport de l'AIHRC consacré aux « *bacha bazi* »<sup>77</sup>.

En 2013, la nomination de **Maulvi Abdul Rahman Hotak** a suscité la controverse. Collaborateur du mollah Omar sous le régime taliban, il s'en serait éloigné au bout d'un an, du fait de désaccords politiques<sup>78</sup>. Détenu pendant trois ans sur la base militaire américaine de Bagram, il s'était notamment opposé à la déclaration en faveur de l'éradication de toutes les formes de violences envers les femmes, l'une des grandes réussites de l'AIHRC en matière de lobbying<sup>79</sup>.

Parmi les anciens membres de l'équipe de l'AIHRC nommée en 2013, **Wahiduddin Arghun** a rejoint le bureau du procureur général (Mohammad Farid Hamidi, de l'AIHRC lui aussi, cf. *supra*) en février 2018, tandis que **Surya Subhrang** et **Hawa Alam Nuristani** se sont portés candidats aux élections parlementaires<sup>80</sup>.

En 2015, selon le quotidien afghan anglophone *Afghanistan Times* et le site de *Radio Free Europe-Radio Liberty*, **Rafiullah Bedar** était le porte-parole de l'AIHRC pour la province de Nangarhar<sup>81</sup>. Cette même année 2015, le site de la chaîne de télévision *TOLONews* lui prêtait également le titre de porte-parole, sans préciser s'il était attaché à une province en particulier<sup>82</sup>. L'association *Humanitarian Assistance for the Women and Children of Afghanistan* (HAWCA) l'a simplement présenté comme « le directeur de l'AIHRC », en 2011, quoiqu'aucune autre source ne confirme qu'il a occupé un poste aussi éminent<sup>83</sup>.

En 2017, la responsable de l'unité dédiée aux droits des femmes était **Qadriya Yazan** [d'autres sources la nomment plutôt Qadriya Yazdanparast]<sup>84</sup>.

---

<sup>73</sup> AIHRC, *Annual Report 2006, 2007*, [url](#), p. 44

<sup>74</sup> UN South Asia Forum on Business and Human rights, *Speakers : Ahmad Zia Langari*, [url](#)

<sup>75</sup> AIHRC, *Annual Report 2006, 2007*, [url](#), p. 11

<sup>76</sup> IWPR, *Violence Against Afghan Women "More Extreme"*, 29/11/2012, [url](#)

<sup>77</sup> DW, *Afghan laws 'ambiguous' about pedophilic boy play subculture*, 20/06/2016, [url](#)

<sup>78</sup> AAN, *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013, [url](#)

<sup>79</sup> The NYT, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013, [url](#)

<sup>80</sup> AAN, *New Commissioners for the AIHRC: 390 applications for nine positions*, 01/10/2018, [url](#)

<sup>81</sup> Afghanistan Times, *2 AIHRC staffers killed in Nangarhar blast*, 26/10/2015, [url](#) ; RFE/RL, *Bomb Kills Two Guards For Afghan Human Rights Group*, 26/10/2015, [url](#)

<sup>82</sup> TOLONews, *AIHRC Calls For Legal, Judicial Reform*, 20/02/2015, [url](#)

<sup>83</sup> HAWCA, *HAWCA opened her third legal aid center and regional office in Jalalabad*, 22/05/2011, [url](#)

<sup>84</sup> IWPR, *New Afghan Law Targets Sexual Harassment*, 2017, [url](#)

## 1.4. Scandales, controverses et attentats

Selon le *New York Times*, l'AIHRC s'est souvent trouvée confrontée à divers types de pressions, qu'elles émanent des talibans ou des anciens seigneurs de guerre ayant rallié le président Karzai<sup>85</sup>.

En janvier 2011, l'une des membres de la commission, **Hamida Barmaki**, a été tuée dans une attaque-suicide contre un supermarché du quartier de Wazir-Akhbar-Khan, à Kaboul<sup>86</sup>.

En octobre 2012, le comité de direction de l'AIHRC a renvoyé l'un de ses membres, **Abdul Karim Azizi**, en raison d'accusations de corruption et de discrimination qu'AAN présente comme fallacieuses<sup>87</sup>.

En octobre 2015, un véhicule convoyant huit employés de l'AIHRC a été la cible d'une attaque. Celle-ci a fait deux morts et six blessés parmi eux<sup>88</sup>.

Le 5 septembre 2019, sur son compte Twitter officiel, la présidente de la Commission, Shaharзад Akbar, a annoncé **l'enlèvement et l'exécution du directeur intérimaire du bureau de l'AIHRC dans la province de Ghor, Abdul Samad Amiri**, par les talibans<sup>89</sup>.

## 2. État des lieux de la justice transitionnelle en Afghanistan

L'expression « justice transitionnelle » est ici entendue au sens traditionnellement retenu par l'ONU, à savoir « l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation »<sup>90</sup>. Parmi ces outils figurent des mécanismes de recherche de la vérité (comme les « commissions de vérité »), des dispositifs judiciaires (nationaux, internationaux ou hybrides), mais aussi des réparations et des réformes institutionnelles<sup>91</sup>.

### 2.1. Les mesures prises au lendemain de la chute des talibans

En matière de justice transitionnelle, le processus afghan a semblé vicié dès le départ puisque, soucieuse de rétablir la stabilité au plus vite, **la Conférence de Bonn a accordé une large place dans l'administration transitoire à des seigneurs de guerre impliqués dans le massacre de civils** et dont le principal mérite était de ne pas avoir été talibans. Des auteurs de violations des droits de l'Homme ont ainsi été légitimés par le cadre institutionnel, au prétexte qu'une justice transitionnelle mise en œuvre par un gouvernement faible aurait pu alimenter de nouveaux conflits et exacerber les tensions actuelles. Or le chercheur indépendant Giulano Battiston, auteur d'une étude sur l'action de la société civile en matière de réconciliation nationale, estime que c'est précisément son refus de rendre la justice sur les crimes passés qui a contribué au discrédit, et donc à la faiblesse, du gouvernement afghan<sup>92</sup>.

L'accord de Bonn ne fait qu'une seule allusion (en annexe) aux millions de victimes de la guerre civile à laquelle il entendait mettre un terme<sup>93</sup> et n'a pas établi de mécanisme de

---

<sup>85</sup> The NYT, *Outspoken Afghan Rights Official Ousted*, 22/12/2011, [url](#)

<sup>86</sup> AAN, *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013, [url](#)

<sup>87</sup> AAN, *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013, [url](#)

<sup>88</sup> AI, *Amnesty International condemns deplorable attack on Afghanistan Independent Human Rights Commission*, 26/10/2015, [url](#)

<sup>89</sup> Twitter, *Shaharзад Akbar*, 05/09/2019, [url](#) ; AIHRC, *Press Release - On the martyr of the Acting Head of Ghor Provincial Office of the AIHRC*, 05/09/2019, [url](#)

<sup>90</sup> Conseil de sécurité de l'ONU, *Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit*, 23/08/2004, [url](#), p. 7

<sup>91</sup> HCDH, *Justice transitionnelle et droits économiques, sociaux et culturels*, 2014, [url](#), p. 5

<sup>92</sup> BATTISTON G., *Waiting for 2014 : Afghan civil society on Peace, Justice and Reconciliation*, ARCS & Afgana, 09/2013, [url](#), p. 95

<sup>93</sup> DE MEIJER F., *Untangling political narratives regarding transitional justice in Afghanistan from above & from below*, Université de Tilburg (Pays-Bas) & Afghanistan's Victim's Rights' Foundation, 07/2018, [url](#), p. 25

justice transitionnelle. Pour le centre de recherches *Afghanistan Research & Evaluation Unit* (AREU), cela revenait à garantir l'impunité des auteurs de crimes de guerre<sup>94</sup>. Patricia Gossman, dans un rapport publié par le Centre international pour la justice transitionnelle (*International Center for Transitional Justice*, ICTJ), parle même d'un véritable « tabou »<sup>95</sup>.

**La Constitution afghane adoptée en 2004 ne fait pas non plus référence à la justice transitionnelle**, mais met l'accent sur la paix et la réconciliation. Par ailleurs, ses articles 62 et 85 interdisent aux individus condamnés pour crimes contre l'humanité ou déchus de leurs droits civiques par un tribunal de se présenter, entre autres, à la présidence de la République ou de l'Assemblée nationale<sup>96</sup> – en dépit du fait que le pays ne dispose pas de l'infrastructure judiciaire à même de conduire les procès susceptibles de déboucher sur ces condamnations<sup>97</sup>.

Peu après l'adoption de cette Constitution, les insurgés se sont réorganisés et ont de nouveau menacé la stabilité du pays, ce qui a incité le gouvernement à intensifier ses efforts en matière de réconciliation nationale. C'est ainsi qu'en mai 2005 a été lancée **la Commission indépendante pour la paix et la réconciliation, aussi connue sous le nom de Program Tahkim-e-Solh** (Programme de consolidation de la paix, PTS), qui s'attachait à la réinsertion des combattants talibans. La commission a ouvert une douzaine de bureaux dans les provinces où l'insurrection était la plus active. Si elle vante son bilan – 7 106 combattants auraient rallié le camp gouvernemental et plus de 750 prisonniers auraient été libérés –, l'ONG *Afghanistan Watch* estime qu'elle n'a eu aucun « effet tangible sur la réduction du niveau de violence »<sup>98</sup>. De plus, aucune position claire n'a été adoptée au sujet des comptes qu'auraient à rendre les combattants ayant déposé les armes<sup>99</sup>. En 2010, le **Programme national pour la paix et la réconciliation** (*Afghanistan Peace and Reconciliation Programme*, APRP), qui entendait aussi favoriser le retour des insurgés à la vie civile, a accordé une amnistie à toute personne rejoignant le camp gouvernemental<sup>100</sup>. **La justice transitionnelle a été tout aussi absente de l'accord de paix conclu plus récemment, en 2016, entre les autorités afghanes et le chef du Parti islamique (Hezb-e Islami), Gulbuddin Hekmatyar**. Certains activistes redoutent donc qu'un accord similaire avec les talibans s'accompagne d'une amnistie générale<sup>101</sup>.

Du point de vue du dédommagement des victimes de la guerre, l'AREU déplore, dès 2003, que rien n'ait été fait<sup>102</sup>. En 2010, le même centre de recherches fait état de la pension que verse le ministère du Travail, des Affaires sociales, des Martyrs et des Handicapés aux familles des « martyrs », mais relève que son application est peu cohérente et inégale<sup>103</sup>.

Quant à la communauté internationale, elle s'en est tenue à nommer un rapporteur spécial pour les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires au nom des Nations unies, Asma Jahangir – sans qu'il lui soit cependant demandé de mener des enquêtes approfondies sur les crimes commis au cours des vingt années précédentes<sup>104</sup>. En mars 2003, la commission aux droits de l'Homme de l'ONU a adopté une résolution qui condamnait en des termes prudents les violations des droits fondamentaux survenues dans le pays, ce qui a suscité la déception des militants des droits de l'Homme afghans. Le bruit a alors couru que les États-Unis auraient cherché à étouffer ce texte pourtant timoré. À cet égard, l'AREU rapporte cette critique de *Human Rights Watch* : « Les États-Unis sont fermement opposés à ce que les auteurs de violations des droits de l'Homme aient à rendre

---

<sup>94</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 7

<sup>95</sup> GOSSMAN P., *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, ICTJ, 06/2009, [url](#), p. 21

<sup>96</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 8

<sup>97</sup> GOSSMAN P., *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, ICTJ, 06/2009, [url](#), p. 24

<sup>98</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 14

<sup>99</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 16

<sup>100</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>101</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>102</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 25

<sup>103</sup> AREU, *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010, [url](#), p. 27

<sup>104</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 23

des comptes en Afghanistan, et ils s'opposent tout autant à ce que soient évoqués les problèmes qui persistent dans le pays du point de vue des droits de l'Homme<sup>105</sup>. »

**En 2003, l'Afghanistan a adhéré au Statut de Rome**, donnant ainsi compétence à la Cour pénale internationale (*International Criminal Court, ICC*) sur les crimes visés par ce Statut et commis sur le territoire afghan ou des ressortissants afghans – mais seulement à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003<sup>106</sup>. **Cependant, le 12 avril 2019, la chambre préliminaire de l'ICC a rejeté à l'unanimité une demande du procureur d'ouvrir une enquête pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre** au motif qu'une enquête « à ce stade, ne servirait pas les intérêts de la justice » et que « la situation actuelle en Afghanistan est telle qu'elle rend extrêmement difficile la réussite d'une enquête et de poursuites. En conséquence, il est peu probable que la poursuite d'une enquête aboutisse à la réalisation des objectifs énumérés par les victimes en faveur de l'enquête »<sup>107</sup>.

## 2.2. L'action entravée de l'AIHRC

### 2.2.1. L'unité « Justice transitionnelle »

Dès le premier atelier consacré aux droits de l'Homme en Afghanistan, le 9 mars 2002, qui a réuni des membres de la société civile, des chefs traditionnels et religieux ainsi que des universitaires, il a été question de confier à l'AIHRC la conduite de la justice transitionnelle<sup>108</sup>.

Quoique son rôle en la matière soit défini par la loi définissant ses missions, l'AIHRC est qualifiée par l'ICJT de « tête de file informelle » dans le domaine de la justice transitionnelle. À cet égard, le centre souligne sa « réussite considérable » et salue l'action de son unité dédiée, qui compte 30 collaborateurs répartis sur onze bureaux. Toutefois, il déplore que l'AIHRC ait surtout cherché des appuis parmi les figures politiques de haut rang plutôt qu'auprès des associations de la société civile (à l'image du Réseau de la société civile pour les droits de l'Homme ou du Forum afghan de la société civile)<sup>109</sup>.

L'unité « Justice transitionnelle » de l'AIHRC a organisé des ateliers de travail et des réunions de sensibilisation avec des représentants de la société civile, des membres du gouvernement ou des chefs coutumiers et religieux. Elle a également diffusé les témoignages de victimes dans des journaux ou à la radio. Après la découverte de plusieurs fosses communes, l'unité a également entrepris de collaborer avec l'UNAMA et les Médecins pour les droits de l'Homme (*Physicians for Human Rights, PHR*) afin de former le personnel judiciaire, les membres des ONG et les fonctionnaires provinciaux au recueil de preuves et aux techniques d'exhumation<sup>110</sup>.

Le site de l'AIHRC indique que, dans l'équipe actuelle, **Sayed Ehsan Khaliq** a travaillé plusieurs années durant dans les équipes régionales de l'AIHRC, à Herat et Kaboul, sur le droit à l'éducation et la justice transitionnelle<sup>111</sup>.

### 2.2.2. A Call for justice et la stratégie nationale de justice transitionnelle

Dès sa création, le mandat de la Commission incluait l'organisation d'**une vaste consultation de la population du pays**, dont les conclusions devaient servir à déterminer la manière dont les Afghans voulaient que soient abordées les violations des

---

<sup>105</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 23

<sup>106</sup> ICC, *Examen préliminaire – Afghanistan*, [url](#)

<sup>107</sup> ICC, *Les juges de la CPI refusent l'ouverture d'une enquête sur la situation en Afghanistan*, 15/04/2019, [url](#)

<sup>108</sup> AIHRC, *A Call for justice*, 25/01/2005, [url](#), p. 5

<sup>109</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5

<sup>110</sup> SAJJAD T., *Transitional Justice in South Asia: A Study of Afghanistan and Nepal*, Routledge, 2013, [url](#), p. 125

<sup>111</sup> AIHRC, *Current members*, [url](#)



droits de l'Homme et à élaborer une stratégie nationale en matière de justice transitionnelle<sup>112</sup>.

**Pilotée par Ahmad Nader Nadery (cf. supra) et menée huit mois durant, en 2004**, par 16 collaborateurs de l'AIHRC avec le soutien de l'ICTJ, cette consultation a pris la forme d'un sondage auprès de 4 151 personnes et d'une enquête qualitative adressée à 200 groupes de discussion réunissant, au total, 2 000 personnes. Ce recueil de données et de témoignages s'est étendu à 32 des 34 provinces du pays, et a inclus des Afghans installés en Iran et au Pakistan<sup>113</sup>.

Le centre de recherches *Afghanistan Research & Evaluation Unit* souligne que **l'AIHRC n'a que peu bénéficié du concours d'autres institutions afghanes, victimes de leur manque d'indépendance politique**. En effet, selon le consensus – national comme international – qui prévalait alors, ce n'était « pas le bon moment » pour s'attaquer à ces problèmes : le débat constitutionnel devait primer et ne souffrir aucun déstabilisation potentielle – notamment de la part d'acteurs politiques encore assez puissants pour résister par la force aux accusations de violations des droits de l'Homme qui pourraient être portées contre eux<sup>114</sup>.

**Le rapport qui a procédé de la consultation nationale, « Un appel à la justice » (A Call for Justice), a été soumis au président de la République en janvier 2005**. Il révèle que près de 90% des personnes interrogées réclament que les auteurs de crimes de guerre aient à rendre compte de leurs actes<sup>115</sup>. Le rapport inclut des recommandations détaillées et documentées, articulées autour de la promotion de la paix, de la réconciliation, de la justice et de l'application renforcée de la loi dans le pays<sup>116</sup>. Il appelle également à la création d'un poste de procureur spécial, sur le modèle de celui mis en place au Mexique pour enquêter et juger les « atrocités de masse et les violations systématiques des droits de l'Homme, tels que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité (passés et présents) »<sup>117</sup>.

Quelques mois plus tard, **en juin 2005, un plan d'action « pour la paix, la réconciliation et la justice » a été rédigé à La Haye (Pays-Bas) par le gouvernement afghan**, avec l'appui de l'AIHRC, de l'UNAMA, de l'UE et des Pays-Bas (l'ICTJ étant intervenu en tant que conseiller technique<sup>118</sup>). Au terme de débats animés, **le gouvernement l'a définitivement adopté en décembre 2005**, quelques jours avant la tenue d'une conférence sur la réconciliation nationale organisée par le Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme<sup>119</sup>.

Le plan prévoyait trois ans pour mener à bien les quatre « actions-clés » suivantes : reconnaître officiellement les souffrances endurées par le peuple afghan, à l'aide d'une politique mémorielle ; se doter d'institutions crédibles et transparentes, ce qui impliquait de réformer le secteur judiciaire et de bannir des postes de pouvoir les individus coupables d'entorses aux droits de l'Homme ; documenter les exactions survenues par le passé et mettre à un terme à l'impunité ; promouvoir la réconciliation et l'unité nationale<sup>120</sup>. L'ICTJ précise que le plan excluait toute forme d'amnistie<sup>121</sup>.

---

<sup>112</sup> AIHRC, *A Call for justice*, 25/01/2005, [url](#), p. 6

<sup>113</sup> AIHRC, *A Call for justice*, 25/01/2005, [url](#), p. 6

<sup>114</sup> AREU, *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003, [url](#), p. 23

<sup>115</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 9

<sup>116</sup> HCDH, *Guidance Note on National Human Rights Institutions & Transitional Justice*, 27/09/2008, [url](#), p. 26-28

<sup>117</sup> AIHRC, *A Call for justice*, 25/01/2005, [url](#), p. 51

<sup>118</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5

<sup>119</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5

<sup>120</sup> GoIRA, *Action plan of the Government of the Islamic Republic of Afghanistan*, 2005, [url](#), p. 4 et suivantes

<sup>121</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5



En 2006, ce plan a été inclus dans la stratégie de développement national (*Afghanistan National Development Strategy, ANDS*)<sup>122</sup> et parmi les indicateurs du plan stratégique dit « Pacte pour l'Afghanistan » (*Afghan Compact*)<sup>123</sup>.

En décembre 2007, l'ICJT a toutefois déploré que « peu de progrès aient été accomplis » depuis l'adoption du plan<sup>124</sup>. Deux ans plus tard, Amnesty International a fait le même constat : « **Le Plan d'action pour la paix, la réconciliation et la justice de 2005 n'a pas été pleinement mis en œuvre avant son terme, en 2009** »<sup>125</sup>. L'AIHRC et les organisations de la société civile ont alors demandé une prolongation de cette stratégie, mais ont essuyé un refus de la part du président Karzaï<sup>126</sup>.

**De fait, le texte n'a été porté par aucune volonté politique réelle.** AAN a notamment relevé les réticences du président Karzaï à son égard<sup>127</sup>. Le plan d'action s'est également heurté à l'influence croissante d'un groupe d'intérêt, largement composé d'anciens commandants de l'Alliance du Nord<sup>128</sup> et bien représenté au Parlement. Ceux-ci ont accusé les promoteurs de la justice transitionnelle de vouloir se débarrasser des moudjahidines au nom d'allégations fallacieuses<sup>129</sup>. La simple annonce de la création d'une « journée des victimes », le 10 décembre, a fait l'objet de vives critiques de la part des associations d'anciens moudjahidines, qui ont dénoncé une conspiration ourdie par les pays étrangers<sup>130</sup>.

Enfin, l'AIHRC n'a commencé à ouvrir les premiers musées commémorant la guerre en Afghanistan que plusieurs années après l'enterrement du plan d'action pour la justice transitionnelle – le premier dans le Badakhshan, en avril 2010, le second à Herat en juin 2010<sup>131</sup>.

### 2.2.3. La loi d'amnistie et la censure du rapport sur les crimes de guerre et les violations des droits de l'Homme

Au printemps 2004, l'AIHRC s'est attelée à son projet de cartographie du conflit (*Conflict Mapping Program*), afin de **documenter les crimes de guerre et les plus graves violations des droits de l'Homme survenus au cours des trois décennies précédentes. Il s'agissait également de déterminer la structure hiérarchique des différents groupes armés afin d'identifier les responsables des exactions**<sup>132</sup>. La Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Louise Arbour, a alors constitué l'équipe d'experts qui encadrerait les travaux, à savoir Asma Jehangir, le rapporteur de l'ONU pour les exécutions extrajudiciaires, Barnett Rubin, professeur à la New York University, **Ahmad Nader Nadery** (membre de l'AIHRC), Patricia Gossman (activiste des droits de l'Homme) et des cadres de l'ONU<sup>133</sup>.

---

<sup>122</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5

<sup>123</sup> Conclu entre le gouvernement afghan et ses partenaires internationaux et signé au terme de deux jours de conférence à Londres, en février 2006, ce pacte s'articule autour de trois piliers : la sécurité ; la bonne gouvernance, l'État de droit ainsi que les droits de l'Homme ; enfin, le développement socioéconomique, en fixant pour chacun des échéances, des indicateurs de réussite et des objectifs. Pour en savoir plus, voir : OTAN, *Building on Success - The Afghanistan Compact*, 01/02/2006, [url](#), p. 2

<sup>124</sup> ICTJ, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005, [url](#), p. 5

<sup>125</sup> AI, *L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et le long et difficile chemin vers la justice*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>126</sup> DE MEIJER F., *Untangling political narratives regarding transitional justice in Afghanistan from above & from below*, Université de Tilburg (Pays-Bas) & Afghanistan's Victim's Rights' Foundation, 07/2018, [url](#), p. 31

<sup>127</sup> AAN, *The Cloak of Silence: Afghanistan's Human Rights Mappings*, 27/07/2012, [url](#)

<sup>128</sup> L'Alliance du Nord, termes désignant communément le Front uni islamique et national pour le salut de l'Afghanistan, était une coalition de plusieurs mouvements armés afghans contre les talibans, à partir de 1996.

<sup>129</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 13

<sup>130</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 10

<sup>131</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>132</sup> AIHRC, *Fifth Report - Situation of Economic and Social Rights in Afghanistan*, 12/2011, [url](#), p. 12

<sup>133</sup> AAN, *The Cloak of Silence: Afghanistan's Human Rights Mappings*, 27/07/2012, [url](#)

Selon l'un de ses auteurs, **le rapport mettait clairement en cause des cadres du parti communiste afghan (le Parti démocratique populaire d'Afghanistan, PDPA, au pouvoir de 1978 à 1992), des seigneurs de guerre, les talibans et d'autres encore.**

**Alors qu'il était sur le point d'être publié, les États-Unis, plusieurs États européens, le gouvernement afghan et l'UNAMA ont insisté pour que ce rapport soit enterré.** « Ils ne voulaient pas renverser le fragile gouvernement de Karzaï, qui était un assemblage de partenaires tout à fait improbable [...] Les [anciens] chefs djihadistes ne voulaient pas voir leur nom figurer dans le rapport, ils ont brandi toute sorte de menaces pour que cela n'arrive pas. », explique le journaliste Ahmed Rashid dans un article publié sur AAN<sup>134</sup>.

Avant l'élection présidentielle de 2014, le candidat et futur vainqueur Ashraf Ghani a assuré qu'il n'avait « aucun problème avec la publication du rapport » : toutefois, **ce document, « le plus important de l'histoire récente du pays », n'est toujours pas paru officiellement**<sup>135</sup>. Au moment de quitter son poste, en 2019, l'ancienne présidente de l'AIHRC, Sima Samar, a de nouveau appelé à sa publication<sup>136</sup>.

Une version du rapport est néanmoins [disponible en ligne](#), sous le titre de *United Nations Mapping Report Afghanistan*.

Selon AAN, les difficultés qu'a rencontrées l'AIHRC à publier le rapport résidaient dans un travail de réflexion préliminaire insuffisant. En d'autres termes, **la Commission n'a pas su décider l'utilisation qui devrait être faite de ce document**. Dès lors, au moment de le publier, celui-ci a seulement été envisagé sous l'angle des conséquences qu'il pourrait avoir sur les anciens ou actuels chefs de guerre incriminés et des conflits qu'il pourrait susciter<sup>137</sup>. Cette même inquiétude a, d'ailleurs, incité le gouvernement à ne pas inscrire la guerre civile dans les programmes scolaires, dès 2002, afin de les « dépolitiser et dé-ethniciser »<sup>138</sup>.

Enfin, déjà compromis par le peu d'empressement du gouvernement afghan à le déployer, **le plan d'action pour la justice transitionnelle s'est trouvé plus affaibli encore par la promulgation de la loi sur la réconciliation nationale, l'amnistie générale et la stabilité nationale en décembre 2008**. Ce texte, qui contrevient aux engagements internationaux de l'Afghanistan, accorde l'immunité aux poursuites aux personnes impliquées dans les crimes de guerre des trois décennies précédentes (article 3, paragraphe 1). Cette même immunité s'étend aux talibans et aux membres des groupes armés dès lors qu'ils s'engagent à coopérer avec le gouvernement afghan (article 3, paragraphe 1)<sup>139</sup>.

Le tollé suscité par le projet de loi a permis l'adoption de quelques amendements qui en ont limité la portée, mais le texte a été fermement soutenu par une majorité des parlementaires, pour beaucoup issus des groupes armés impliqués dans les décennies de guerre civile<sup>140</sup>.

Si Ahmad Nader Nadery, alors préposé à la justice transitionnelle au sein de l'AIHRC, a assuré que cette loi n'empêcherait pas la commission de continuer son travail, le texte permet en tout cas aux personnes accusées de violations des droits de l'Homme de dénoncer ces allégations comme illégales<sup>141</sup>.

En revanche, l'adhésion du pays au Statut de Rome a conduit à l'introduction, dans le Code pénal révisé en 2018, des crimes de guerre, contre l'humanité, de génocide et

---

<sup>134</sup> AAN, *The Cloak of Silence: Afghanistan's Human Rights Mappings*, 27/07/2012, [url](#) ; AI, *L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et le long et difficile chemin vers la justice*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>135</sup> AAN, *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019, [url](#)

<sup>136</sup> TOLONews, *President Has Duty To Publish Transitional Justice Report: Samar*, 18/07/2019, [url](#)

<sup>137</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>138</sup> GOSSMAN P. & KOUVO S., *Transitional Justice and Prospects for Peace in Afghanistan*, AAN, 06/2013, [url](#), p. 36

<sup>139</sup> AAN, *After two years in legal limbo: A first glance at the approved 'Amnesty law'*, 22/02/2010, [url](#)

<sup>140</sup> Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010, [url](#), p. 11

<sup>141</sup> The New Humanitarian (ex-IRIN News), *Justice action plan heading for oblivion*, 14/04/2010, [url](#)

d'agression<sup>142</sup>. AAN s'est aussi réjoui du fait que **le nouveau Code comportait plusieurs dispositions rendant obsolète la loi dite « d'amnistie »**. De plus, en février 2018, à la demande du procureur général Mohammad Farid Hamidi (ancien membre de l'AIHRC, *cf. supra*), le président Ghani a autorisé la création d'un département d'enquête dédié aux crimes internationaux et doté d'une équipe de vingt personnes. Néanmoins, selon son directeur, Muhammad Daud Afzali, le service n'était « pas réellement fonctionnel » en début d'année 2019<sup>143</sup>.

## 2.3. Autres initiatives en faveur de la justice transitionnelle

### 2.3.1. Le PSABSA

Le **Conseil consultatif spécial pour les nominations aux hauts postes de l'État** (*Presidential Special Advisor Board for Senior Appointment, PSABSA*) est l'un des rares apports de la stratégie nationale en faveur de la paix, de la réconciliation et de la justice (2006-2009)<sup>144</sup>. **Il a pour rôle d'approuver les nominations dans la haute fonction publique, en enquêtant sur les faits qui pourraient rendre les candidats indignes d'occuper ces postes**, et de se prononcer sur les compagnies de sécurité auxquelles le ministère de l'Intérieur entend délivrer une autorisation d'exercer. Le PSABSA formule également des recommandations pour améliorer les procédures de recrutement<sup>145</sup>.

Après l'accord de Bonn de 2001, le consensus prévalant était que les Afghans étaient plus attachés à la paix qu'à la justice, ce qu'a contredit la consultation nationale menée ensuite par l'AIHRC au sujet de la justice transitionnelle (*cf. supra*). Cela a convaincu plusieurs partenaires du pays – le Canada, les Pays-Bas et l'UE, en particulier – de se montrer plus vigilants à l'égard des éventuels auteurs de crimes de guerre occupant des postes de pouvoir<sup>146</sup>.

Le besoin d'informations fiables au sujet des candidats à des postes de la fonction publique s'est particulièrement fait sentir à la veille des élections parlementaires de 2005. La Constitution afghane prévoyant en effet l'inéligibilité des auteurs de crimes contre l'humanité, les organisateurs de l'élection ont mis en place un mécanisme de validation des candidats liés à des groupes armés ou coupables de graves violations des droits de l'Homme, en se fondant sur les données réunies par le programme des Nations unies en faveur du désarmement des groupes illégaux. Toutefois, si un millier de candidats contrevenant aux règles ont ainsi été identifiés, très peu ont été écartés. En effet, la Commission électorale n'était pas en mesure d'étudier les centaines de demandes de recours déposées par des candidats éconduits<sup>147</sup>.

L'AREU rappelle que le Pacte pour l'Afghanistan (*Afghanistan Compact*) de 2006 consacre deux indicateurs à cette question : l'un prévoyant « un mécanisme clair et transparent de nominations [...] pour tous les postes élevés du gouvernement central et de la justice, de même que pour les gouverneurs de provinces, les chefs de la police, les administrateurs de district et les responsables provinciaux de la sécurité », et l'autre affirmant que « les nominations se fonderont sur le mérite, au terme d'une procédure de vérification »<sup>148</sup>.

Les concepteurs de cette instance de validation des nominations ont hésité : à lui confier la conduite d'enquêtes sur les candidats dont elle était saisie, ou à lui permettre de constituer, en amont, des listes de candidats validés ; quant à sa composition et au mode

---

<sup>142</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>143</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>144</sup> DE MEIJER F., *Untangling political narratives regarding transitional justice in Afghanistan from above & from below*, Université de Tilburg (Pays-Bas) & Afghanistan's Victim's Rights' Foundation, 07/2018, [url](#), p. 14

<sup>145</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *President Karzai issues decree establishing transparent appointments mechanism satisfying first London Compact benchmark*, 21/09/2006, [url](#)

<sup>146</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 13

<sup>147</sup> GOSSMAN P., *Documentation and Transitional Justice in Afghanistan*, USIP, 09/2013, [url](#), p. 5

<sup>148</sup> OTAN, *Building on Success - The Afghanistan Compact*, 01/02/2006, [url](#), p. 7

de désignation de ses membres (par le président ou la communauté internationale) ; ou encore quant à la taille de son périmètre<sup>149</sup> – cette question n'a d'ailleurs qu'été imparfaitement réglée, le PSABSA validant les nominations des gouverneurs de province, mais disputant celles des gouverneurs de districts à la Direction indépendante de la gouvernance locale (*Independent Directorate of Local Governance, IDLG*)<sup>150</sup>. En fin de compte, **il a été décidé que les cinq membres du conseil consultatif seraient tous Afghans et que le président de la République en désignerait deux**<sup>151</sup>.

**Le Conseil a été créé par décret le 17 septembre 2006. Toutefois, ses règles de fonctionnement n'ont été approuvées qu'en avril 2008 : au cours des 18 mois précédents, il a à peine été opérationnel.** Le cabinet présidentiel a profité de ce laps de temps pour limiter davantage encore l'indépendance de ce Conseil – sans guère y parvenir cependant<sup>152</sup>. **Dès la fin d'année 2008, le Conseil est monté en puissance** grâce aux pressions internationales et aux appuis dont il disposait au sein même du premier cercle du président de la République. Il a ainsi été saisi à 75 reprises en 2008<sup>153</sup>. En mars 2009, le PSABSA avait validé les candidatures de 268 personnes et rejeté celles de 58 autres<sup>154</sup>. Ces chiffres encourageants incitent alors un agent de l'UNAMA à décrire le Conseil consultatif comme « une fleur au cœur du désert »<sup>155</sup>.

Malgré tout, l'anthropologue spécialiste de l'Afghanistan Thomas J. Barfield, de l'université de Boston, déplorait en 2009 le « manque d'indépendance et d'influence » du PSABSA et suggérait la création d'un conseil semblable, mais placé sous l'autorité du Parlement plutôt que celle du président de la République<sup>156</sup>. En 2013, Amnesty International a abondé en ce sens en affirmant que le PSABSA « ne [s'était] pas distingué en tant que mécanisme de contrôle crédible capable d'empêcher des personnes inadéquates d'occuper des postes de la fonction publique »<sup>157</sup>.

Selon un courriel confidentiel de l'ambassade américaine à Kaboul révélé par WikiLeaks, la composition du conseil spécial (ici nommé *Senior Appointment Advisory Board, SAAB*) en 2009 était la suivante : **Mohammad Farid Hamidi** (AIHRC), **Humma Sabri** (ANDS), **Hashim Esmatullahi** (président du syndicat des journalistes afghans<sup>158</sup>), **Mohammadullah Batazh** (aussi nommé Enayatullah, et alors ministre par intérim des Transports et de l'aviation civile<sup>159</sup>) et **Zakim Shah Khan**. Les trois derniers auraient été nommés par le président de la République<sup>160</sup>.

Selon les propos de Mohammad Farid Hamidi recueillis par l'ambassade américaine, « **le Conseil fournit des informations sur les faits de corruption, les violations des droits de l'Homme, les liens avec les groupes armés de chaque candidat, et s'assure de leur niveau d'études et de leurs compétences** »<sup>161</sup>. Farid Hamidi a également indiqué qu'à ce stade, le président Karzaï avait suivi toutes les recommandations du PSABSA quant aux candidats indignes d'occuper des fonctions élevées – quoique cela ne concerne qu'un nombre limité de dossiers. Interrogés par l'ambassade américaine, des membres du Parlement afghan ont admis n'avoir jamais entendu parler du PSABSA et douter de sa capacité à empêcher des nominations injustifiées.

---

<sup>149</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 14

<sup>150</sup> AAN, *Young Technocrats Taking Over: Who are the new Afghan governors and what can they achieve ?*, 18/09/2015, [url](#)

<sup>151</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 14

<sup>152</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 14

<sup>153</sup> AREU, *Between Discipline & Discretion*, 05/2009, [url](#), p. 14

<sup>154</sup> AREU, *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010, [url](#), p. 14

<sup>155</sup> AREU, *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010, [url](#), p. 14

<sup>156</sup> BARFIELD T. J., *Fundamentals of governance in Afghanistan Conference summary*, AIAS, 06/2009, [url](#), p. 4

<sup>157</sup> AI, *L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et le long et difficile chemin vers la justice*, 02/07/2013, [url](#)

<sup>158</sup> AAN, *The Cabinet vote: Fourteen in, eleven to go*, 16/01/2010, [url](#)

<sup>159</sup> AAN, *The Cabinet vote: Fourteen in, eleven to go*, 16/01/2010, [url](#)

<sup>160</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *The Cabinet selection process in Afghanistan*, 05/10/2009, [url](#)

<sup>161</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *The Cabinet selection process in Afghanistan*, 05/10/2009, [url](#)

**L'AIHRC travaille en étroite collaboration avec le PSABSA.** Selon son rapport d'activité 2009, la Commission a répondu à 120 saisines<sup>162</sup>, et à 37 autres sur la période 2010-2011<sup>163</sup>. Selon une évaluation de l'AIHRC réalisée par le réseau international des droits de l'Homme (*International Human Rights Network, IHRN*) en 2011, la Commission présiderait le PSABSA<sup>164</sup>.

En tout état de cause, en 2009, les efforts du PSABSA se sont trouvés réduits à néant par le choix du président Karzai de se présenter à sa réélection au côté de Mohammad Qasim Fahim, impliqué dans des crimes de guerre et le trafic de drogue. Cette élection a également vu le retour au premier plan d'Abdul Rashid Dostum, le chef du *Jumbesh-e Milli*, largement considéré comme l'auteur du massacre de Dasht-e Leil en 2001<sup>165</sup>. En outre, **le Conseil semble régulièrement contourné** : en octobre 2009, Sadeq Modaber, chef du bureau des affaires administratives de la présidence, a confié à l'ambassade américaine à Kaboul qu'à ce stade, près de 90 haut fonctionnaires avaient été nommés ministres, ministres adjoints ou directeurs d'administration sans avoir suivi la procédure de contrôle du PSABSA<sup>166</sup>.

### 2.3.2. Les poursuites judiciaires pour crimes de guerre

Quelques procès ont eu lieu au début des années 2000 et abouti à la condamnation de criminels de guerre dépourvus de soutien parmi la classe politique – ainsi, ceux d'**Asadullah Sarwari**, chef des services secrets du PDPA en 1978-1979, et d'**Abdullah Shah**, un commandant de l'Union islamique pour la libération de l'Afghanistan (*Ittehad-e Islam*) d'Abdul Rasul Sayyaf, condamné et exécuté en 2004. Le cas de Sarwari illustre la difficulté de rendre la justice sur les crimes de guerre en Afghanistan. En effet, son procès a été entaché d'irrégularités et n'a satisfait à aucune des normes internationales. De fait, après qu'il eut été condamné en première instance pour « trahison », la cour d'appel a estimé que les preuves disponibles étaient insuffisantes à justifier cette qualification – et ce alors qu'au vu des fonctions qu'il a exercées, la responsabilité de Sarwari dans la commission de violations des droits de l'Homme n'est pas mise en doute<sup>167</sup>.

Outre le danger qu'encourent les victimes demandant justice contre leur tourmenteur, notamment s'il s'agit d'individus puissants, aucune plainte pour crime de guerre n'a été déposée depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « d'amnistie » en 2008<sup>168</sup>.

**D'autres procès ont eu lieu à l'étranger, notamment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas**<sup>169</sup>. Ainsi, en septembre 2013, le gouvernement afghan a décrété deux jours de deuil national en mémoire de 5 000 victimes du régime communiste, dont les noms ont été rendus publics à l'occasion du procès d'un ancien agent des services secrets afghans qui se tenait alors aux Pays-Bas<sup>170</sup>.

### 2.3.3. L'action de la société civile

Selon AAN, depuis que l'accord de Bonn (2001) a ignoré le sujet de la justice transitionnelle, seuls les militants des droits de l'Homme ont tenté d'imposer ce thème dans le débat public, sans grand succès<sup>171</sup>.

---

<sup>162</sup> AIHRC, *Annual Report 2009, 2010*, [url](#), p. 42

<sup>163</sup> AIHRC, *Annual Report 1389 (2010/2011)*, 2011, [url](#), p. 82

<sup>164</sup> IHRN, *External Impact Evaluation of the AIHRC, 2002-2011 – Final Report, 09/08/2011*, [url](#), p. 67

<sup>165</sup> AREU, *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010, [url](#), p. 14

<sup>166</sup> Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *The Cabinet selection process in Afghanistan*, 05/10/2009, [url](#)

<sup>167</sup> GOSSMAN P., *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, ICTJ, 06/2009, [url](#), p. 27

<sup>168</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>169</sup> AREU, *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010, [url](#), p. 121

<sup>170</sup> BBC, *Afghanistan mourns victims of communist era*, 30/09/2013, [url](#)

<sup>171</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)



En novembre 2018, lors de la Conférence de Genève sur l'Afghanistan, le président Ghani a proposé la création d'un **Conseil consultatif pour la paix** (*Peace Advisory Board*), composé de huit comités représentant divers groupes sociaux et politiques, afin d'« assurer le consensus » national autour de l'équipe menant les négociations de paix avec les insurgés<sup>172</sup>. Grâce à l'insistance du **Groupe de coordination pour la justice transitionnelle** (*Transitional Justice Coordination Group, TJCG*), un rassemblement d'une vingtaine d'organisations afghanes et étrangères impulsé en 2010 par l'AIHRC et l'UNAMA, un neuvième comité accueillant les victimes de la guerre a été ajouté à ce Conseil<sup>173</sup>. Toutefois, la composition de ses 15 membres ainsi que son absence claire de mandat laissent à craindre que la parole des victimes ne soit pas véritablement entendue<sup>174</sup>.

Le 14 février 2019, le **Centre afghan du Souvenir et du Dialogue** (*Afghanistan Centre for Memories and Dialogue*) a ouvert ses portes à Kaboul. Quatrième du genre en Afghanistan depuis 2001, ce centre présente toutefois la singularité d'avoir été créé par une organisation de la société civile, l'**Organisation afghane pour les droits de l'Homme et la Démocratie** (*Afghanistan Human Rights and Democracy Organisation, AHRDO*). Celle-ci s'est fondée sur les récits et les objets personnels donnés par des victimes de la guerre ou leurs familles. Le centre expose ainsi plusieurs centaines de ces boîtes dites « du souvenir ». L'ambition de l'AHRDO est de veiller à ce que « l'histoire empreinte de souffrance » des Afghans ne soit pas oubliée et de protester contre la place marginale accordée aux crimes de guerre dans les négociations en cours entre les talibans et le gouvernement afghan<sup>175</sup>.

En 2015, l'AIHRC a rejoint le **Comité des défenseurs des droits de l'Homme** (*Human Rights Defenders Committee, HRD Committee*), créé par l'UE, certains États européens et plusieurs ambassades occidentales, notamment américaine. Voué à fournir un soutien en urgence aux militants qui subiraient des menaces, le Comité est cependant critiqué par les personnes qu'il est censé protéger pour son inaction<sup>176</sup>.

De même, **l'AIHRC a lancé en 2016 un plan censé renforcer la sécurité des militants des droits de l'Homme**. Cependant, le décret présidentiel devant donner vie à ce texte n'avait toujours pas été publié en avril 2019. L'AIHRC a également fait valoir son manque de moyens financiers pour expliquer le retard pris dans le déploiement des mesures prévues par le plan – à ce jour, seule une liste recensant les militants a été établie, et quelques ateliers ont été organisés. En revanche, **les cas d'agressions d'activistes des droits de l'Homme signalés aux autorités par l'AIHRC n'ont fait l'objet d'aucune enquête**<sup>177</sup>.

---

<sup>172</sup> RUTTIG T., *Getting to the Steering Wheel: President Ghani's new set of peace proposals*, AAN, 04/12/2018, [url](#)

<sup>173</sup> Peace Insight, *Is transitional justice a forgotten issue in Afghanistan ?*, 10/02/2014, [url](#)

<sup>174</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>175</sup> AAN, *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019, [url](#)

<sup>176</sup> AI, *Defenceless Defenders – Afghanistan's Human Rights Community under attack*, 2019, [url](#), p. 22

<sup>177</sup> AI, *Defenceless Defenders – Afghanistan's Human Rights Community under attack*, 2019, [url](#), p. 21-22



## Bibliographie

Sites web consultés en août et septembre 2019.

### Ouvrage

SAJJAD Tazreena, *Transitional Justice in South Asia: A Study of Afghanistan and Nepal*, Routledge, 2013

### Institutions internationales

Cour pénale internationale (ICC), *Les juges de la CPI refusent l'ouverture d'une enquête sur la situation en Afghanistan*, 15/04/2019

<https://www.icc-cpi.int/itemsDocuments/190415-afg-ga-fra.pdf>

Comité des Nations unies contre la torture, *Sixtieth session - Summary record of the 1518th meeting*, 26/04/2017

<http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2FPPrICAqhKb7yhsmoLqL9rS46HZROnmdQS5bN7OYtWDD%2B3eeMYWXpXwVRK1IrjYkuFHdOATv4a1lodGChLJm1cmURcjhKpNXgrHPxTRbj5PKqHekGuKuuxg0Mo>

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Justice transitionnelle et droits économiques, sociaux et culturels*, 2014

[https://www.ohchr.org/Documents/Publications/HR-PUB-13-05\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Publications/HR-PUB-13-05_fr.pdf)

Conseil de sécurité des Nations unies, *Résolution 2096*, 19/03/2013

[https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2096\(2013\)&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2096(2013)&Lang=F)

Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (UNAMA) & AIHRC, *Afghanistan – Annual Report 2010 : Protection of civilians in armed conflict*, 03/2011

[https://unama.unmissions.org/sites/default/files/engi\\_version\\_of\\_poc\\_annual\\_report\\_2011.pdf](https://unama.unmissions.org/sites/default/files/engi_version_of_poc_annual_report_2011.pdf)

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Guidance Note on National Human Rights Institutions and Transitional Justice*, 27/09/2008

[https://nhri.ohchr.org/EN/Themes/Portuguese/DocumentsPage/NHRIs\\_Guidance%20Note%20TJ\\_Oct%2008.pdf](https://nhri.ohchr.org/EN/Themes/Portuguese/DocumentsPage/NHRIs_Guidance%20Note%20TJ_Oct%2008.pdf)

UN Support to the AIHRC Project, *Final Evaluation*, 12/08/2008

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Z2dkQGraPmUJ:https://erc.undp.org/evaluation/documents/download/1698+&cd=7&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&client=firefox-b-d>

Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), *Building on Success - The Afghanistan Compact*, 01/02/2006

[https://www.nato.int/isaf/docu/epub/pdf/afghanistan\\_compact.pdf](https://www.nato.int/isaf/docu/epub/pdf/afghanistan_compact.pdf)

Conseil de sécurité des Nations unies, *Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit*, 23/08/2004

[ipu.org/splz-f/unga07/law.pdf](http://ipu.org/splz-f/unga07/law.pdf)

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (les Principes de Paris)*, 20/12/1993

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfNationalInstitutions.aspx>

Cour pénale internationale (ICC), *Examen préliminaire – Afghanistan*

<https://www.icc-cpi.int/afghanistan?ln=fr>

UN South Asia Forum on Business and Human rights, *Speakers : Ahmad Zia Langari*

<https://unsouthasiaforumbhr.sched.com/zia.langari>

## **Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC)**

AIHRC, *Press Release - On the martyr of the Acting Head of Ghor Provincial Office of the AIHRC*, 05/09/2019

[https://www.aihrc.org.af/home/press\\_release/8497#](https://www.aihrc.org.af/home/press_release/8497#)

AIHRC, *The Report on the Investigation of Human Rights and Humanitarian Rights Situation in Kunduz Province Armed Conflict*, 17/10/2015

[https://www.aihrc.org.af/media/files/Konoz\\_English.pdf](https://www.aihrc.org.af/media/files/Konoz_English.pdf)

AIHRC, *Annual Report 1392*, 2014

[https://www.ecoi.net/en/file/local/1416824/90\\_1509627153\\_inside.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1416824/90_1509627153_inside.pdf)

AIHRC, *The New Commissioners of the Afghan Independent Human Rights Commission were introduced*, 30/06/2013

<https://www.aihrc.org.af/en/daily-reports/1615/the-new-commissioners-of-the-afghan-independent-human-rights-commission-were-introduced.html#>

AIHRC, *Fifth Report - Situation of Economic and Social Rights in Afghanistan*, 12/2011

<https://www.refworld.org/docid/511e58cf0.html>

AIHRC, *Annual Report 1389 (2010/2011)*, 2011

<https://www.refworld.org.ru/pdfid/4eb92b612.pdf>

AIHRC, *Annual Report 2009*, 2010

<https://www.aihrc.org.af/media/files/Reports/Annual%20Reports/Annual2009.pdf>

AIHRC, *Annual Report 2006*, 2007

<https://www.refworld.org/type,ANNUALREPORT,AIHRC,,471f4a540,0.html>

AIHRC, *A Call for justice*, 25/01/2005

<https://www.refworld.org/docid/47fdad50.html>

AIHRC, *Site institutionnel*

<https://www.aihrc.org.af/home/>

## **Autres institutions afghanes**

Ministère adjoint à la mise en œuvre des politiques publiques, *Reforms in Review, part. 1 : the justice sector*, 2018

<http://policymof.gov.af/home/reforms-in-review-part-1-the-justice-sector/>

Présidence de la République islamique d'Afghanistan (PoRIA), Order of Islamic Republic of Afghanistan on merging Office of Administrative Affairs & Council of Ministers' Secretariat with the President's Chief of Staff Office as one structure named Islamic Republic of Afghanistan's Administrative Office of the President, 12/10/2014

<https://president.gov.af/en/decrees/orde-of-islamic-republic-of-afghanistan-on-merging-office-of-administrative-affairs-council-of-ministers-secretariat-with-the-presidents-chief-of-staff-office-as-one-structure-name/>

Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GoIRA), Law on Structure, Duties and Mandate of the Afghanistan Independent Human Rights Commission, 14/05/2005

[https://www.aihrc.org.af/media/files/Laws/Law\\_AIHRC.pdf](https://www.aihrc.org.af/media/files/Laws/Law_AIHRC.pdf)

Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GoIRA), *Action plan of the Government of the Islamic Republic of Afghanistan*, 2005

[https://www.aihrc.org.af/media/files/Reports/Thematic%20reports/Action\\_Pln\\_Gov\\_Af.pdf](https://www.aihrc.org.af/media/files/Reports/Thematic%20reports/Action_Pln_Gov_Af.pdf)

Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GoIRA), *The Constitution of Afghanistan – Article Fifty-Eight*, 26/01/2004

<http://www.afghanembassy.com.pl/afg/images/pliki/TheConstitution.pdf>

Independent Administrative Reform and Civil Service Commission (IARCSC), *Site institutionnel*

<https://iarcsc.gov.af/en/>

## Institutions américaines

Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *Human Rights commission rebuts MP's allegations of corruption*, 17/12/2009

[https://wikileaks.org/plusd/cables/09KABUL4060\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/09KABUL4060_a.html)

Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *The Cabinet selection process in Afghanistan*, 05/10/2009

[https://wikileaks.org/plusd/cables/09KABUL3103\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/09KABUL3103_a.html)

Ambassade des États-Unis en Afghanistan, *President Karzai issues decree establishing transparent appointments mechanism satisfying first London Compact benchmark*, 21/09/2006

[https://wikileaks.org/plusd/cables/06KABUL4322\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/06KABUL4322_a.html)

## ONG

Amnesty International, *Defenceless Defenders – Afghanistan's Human Rights Community under attack*, 2019

<https://www.ecoi.net/en/file/local/2015057/ASA1108442019ENGLISH.pdf>

Global Alliance of National Human Rights Institutions (GANHRI), *Accreditation status as of 26 May 2017*, 26/05/2017

[https://www.ohchr.org/Documents/Countries/NHRI/Chart\\_Status\\_NIs.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Countries/NHRI/Chart_Status_NIs.pdf)

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), *New Afghan Law Targets Sexual Harassment*, 2017

<https://iwpr.net/global-voices/new-afghan-law-targets-sexual-harassment>

Amnesty International, *Amnesty International condemns deplorable attack on Afghanistan Independent Human Rights Commission*, 26/10/2015

[https://www.ecoi.net/en/file/local/1140309/1226\\_1445940065\\_asa1127502015english.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1140309/1226_1445940065_asa1127502015english.pdf)

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), *Afghan Human Rights Appointments Under Fire*, 02/07/2013

<https://www.refworld.org/docid/51d6a28a4.html>

Amnesty International, *L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et le long et difficile chemin vers la justice*, 02/07/2013

<https://www.amnesty.org/download/Documents/12000/asa110092013fr.pdf>

International Human Rights Network (IHRN), *External Impact Evaluation of the Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC) 2002-2011 – Final Report*, 09/08/2011

<https://ext.d-nsbp-p.admin.ch/NSBExterneStudien/externestudien/448/it/1745.pdf>

Humanitarian Assistance for the Women & Children of Afghanistan (HAWCA), *HAWCA opened her third legal aid center and regional office in Jalalabad*, 22/05/2011

<https://www.hawca.org/new/index.php/news/83-hawca-opened-her-third-legal-aid-center-and-regional-office-in-jalalabad>

Afghanistan Watch, *Charting a Course for a Sustainable Peace*, 05/2010

[http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6662~v~Charting\\_a\\_Course\\_for\\_a\\_Sustainable\\_Peace\\_Linking\\_Transitional\\_Justice\\_and\\_Reconciliation\\_in\\_Afghanistan.pdf](http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6662~v~Charting_a_Course_for_a_Sustainable_Peace_Linking_Transitional_Justice_and_Reconciliation_in_Afghanistan.pdf)

The New Humanitarian (ex-IRIN News), *Justice action plan heading for oblivion*, 14/04/2010

<http://www.thenewhumanitarian.org/report/88807/afghanistan-justice-action-plan-heading-oblivion>

## Articles scientifiques, de *think tanks* et de centres de recherches

Afghan Analysts Network (AAN), *Beginning of a New Era at the AIHRC: Nine fresh commissioners*, 20/07/2019

<https://www.afghanistan-analysts.org/beginning-of-a-new-era-at-the-aihrc-nine-fresh-commissioners/>

Afghan Analysts Network (AAN), *Peace in The Air, But Where Is Justice? Efforts to get transitional justice on the table*, 28/02/2019

<https://www.afghanistan-analysts.org/peace-in-the-air-but-where-is-justice-efforts-to-get-transitional-justice-on-the-table/>

RUTTIG Thomas, *Getting to the Steering Wheel: President Ghani's new set of peace proposals*, Afghan Analysts Network (AAN), 04/12/2018

<https://www.afghanistan-analysts.org/getting-to-the-steering-wheel-president-ghanis-new-peace-proposals/>

Afghan Analysts Network (AAN), *New Commissioners for the AIHRC: 390 applications for nine positions*, 01/10/2018

<https://www.afghanistan-analysts.org/new-commissioners-for-the-aihrc-390-applications-for-nine-positions/>

DE MEIJER Floris, *Untangling political narratives regarding transitional justice in Afghanistan from above & from below*, Université de Tilburg (Pays-Bas) & Afghanistan's Victim's Rights' Foundation, 07/2018

<http://www.avrfoundation.com/wp-content/uploads/2019/01/It-was-brought-from-above.pdf>

Afghan Analysts Network (AAN), *Young Technocrats Taking Over: Who are the new Afghan governors and what can they achieve ?*, 18/09/2015

<https://www.afghanistan-analysts.org/young-technocrats-taking-over-who-are-the-new-afghan-governors-and-what-can-they-achieve/>

Peace Insight, *Is transitional justice a forgotten issue in Afghanistan ?*, 10/02/2014

<https://www.peaceinsight.org/blog/2014/02/transitional-justice-forgotten-issue-afghanistan/>

GOSSMAN Patricia, *Documentation and Transitional Justice in Afghanistan*, United States Institute for Peace (USIP), 09/2013

<https://www.usip.org/sites/default/files/SR337.pdf>

BATTISTON Giuliano, *Waiting for 2014 : Afghan civil society on Peace, Justice and Reconciliation*, ARCS & Afgana, 09/2013

[https://www.academia.edu/19351009/Waiting\\_for\\_2014.\\_Afghan\\_Civil\\_Society\\_on\\_Peace\\_Justice\\_Reconciliation](https://www.academia.edu/19351009/Waiting_for_2014._Afghan_Civil_Society_on_Peace_Justice_Reconciliation)

Afghan Analysts Network (AAN), *AIHRC Commissioners Finally Announced*, 16/06/2013

<https://www.afghanistan-analysts.org/aihrc-commissioners-finally-announced/>

Foreign Policy, *Travails of mutual accountability in Afghanistan*, 28/05/2013

<https://foreignpolicy.com/2013/05/28/travails-of-mutual-accountability-in-afghanistan/>

Afghan Analysts Network (AAN), *New Commissioners for Human Rights: An End to the Standstill, or an End to Human Rights ?*, 28/11/2012

<http://www.afghanistan-analysts.org/new-commissioners-for-human-rights-an-end-to-the-standstill-or-an-end-to-human-rights-amended/>

Afghan Analysts Network (AAN), *Right Livelihood Award for Sima Samar*, 27/09/2012

<https://www.afghanistan-analysts.org/right-livelihood-award-for-sima-samar/>

Afghan Analysts Network (AAN), *The Cloak of Silence: Afghanistan's Human Rights Mappings*, 27/07/2012

<https://www.afghanistan-analysts.org/the-cloak-of-silence-afghanistans-human-rights-mappings/>

Afghan Analysts Network (AAN), *Latest rumours about still open ministries*, 22/06/2010

<https://www.afghanistan-analysts.org/latest-rumours-about-still-open-ministries/>

Afghanistan Research & Evaluation Unit (AREU), *The State of Transitional Justice in Afghanistan*, 04/2010

<https://www.refworld.org/pdfid/4bc6ccb42.pdf>

Afghan Analysts Network (AAN), *After two years in legal limbo: A first glance at the approved 'Amnesty law'*, 22/02/2010

<https://www.afghanistan-analysts.org/after-two-years-in-legal-limbo-a-first-glance-at-the-approved-amnesty-law/>

Afghan Analysts Network (AAN), *The Cabinet vote: Fourteen in, eleven to go*, 16/01/2010

<https://www.afghanistan-analysts.org/the-cabinet-vote-fourteen-in-eleven-to-go/>

GOSSMAN Patricia, *Transitional Justice and DDR: The Case of Afghanistan*, International Center for Transitional Justice (ICTJ), 06/2009  
<https://www.legal-tools.org/doc/21b7e5/pdf/>

BARFIELD Thomas J., *Fundamentals of governance in Afghanistan Conference summary*, American Institute of Afghanistan Studies (AIAS), 06/2009  
[https://www.researchgate.net/publication/317972376\\_FUNDAMENTALS\\_OF\\_GOVERNANCE\\_IN\\_AFGHANISTAN\\_CONFERENCE\\_SUMMARY](https://www.researchgate.net/publication/317972376_FUNDAMENTALS_OF_GOVERNANCE_IN_AFGHANISTAN_CONFERENCE_SUMMARY)

Afghanistan Research & Evaluation Unit (AREU), *Between Discipline and Discretion - Policies Surrounding Senior Subnational appointments*, 05/2009  
[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/943E4D0B81C622D3C12575B6003EE4B6-Full\\_Report.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/943E4D0B81C622D3C12575B6003EE4B6-Full_Report.pdf)

NADERY Ahmad Nader, *Peace or Justice? Transitional Justice in Afghanistan*, International Journal of Transitional Justice, Vo. 1, n°1, 03/2007, p. 173–179  
<https://doi.org/10.1093/ijtj/ijm005>

International Center for Transitional Justice, *Afghanistan : Addressing the Past*, 2005  
<https://www.ictj.org/sites/default/files/ICTJ-Afghanistan-Addressing-Past-2005-English.pdf>

Afghanistan Research & Evaluation Unit (AREU), *Ending Impunity and Building Justice in Afghanistan*, 12/2003  
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/APCITY/UNPAN016655.pdf>

Institute for Integrated Transitions (IFIT), *Ahmed Nader Nadery*  
<https://www.ifit-transitions.org/issue-areas/law-and-peace/law-and-peace-practice-group/ahmad-nader-nadery>

## Médias

TOLONews, *President Has Duty To Publish Transitional Justice Report: Samar*, 18/07/2019  
<https://www.tolonews.com/afghanistan/president-has-duty-publish-transitional-justice-report-samar>

ArianaNews, *National Mobilization Needed Against Perpetrators of Attacks on Civilians: Nadery*, 11/06/2019  
<https://ariananews.af/national-mobilization-needed-against-perpetrators-of-attacks-on-civilians-nadery/>

Salaam Times, *Senior officials, generals among those held accountable on corruption charges*, 14/11/2018  
[http://afghanistan.asia-news.com/en\\_GB/articles/cnmi\\_st/features/2018/11/14/feature-01](http://afghanistan.asia-news.com/en_GB/articles/cnmi_st/features/2018/11/14/feature-01)

Afghanistan Times, *Afghan anti-corruption program is corrupt, US officials say*, 10/11/2018  
<http://www.afghanistantimes.af/afghan-anti-corruption-program-is-corrupt-us-officials-say/>

The New York Times, *Cutting Into Afghan Patronage: A Struggle to Make Government Younger*, 09/01/2018  
<https://www.nytimes.com/2018/01/09/world/asia/afghanistan-corruption-reform.html>



The New York Times, *New Afghan Attorney General Seeks Justice in System Rife With Graft*, 03/09/2016

<https://www.nytimes.com/2016/09/04/world/asia/new-afghan-attorney-general-seeks-justice-in-system-rife-with-graft.html>

Deutsche Welle, *Afghan laws 'ambiguous' about pedophilic boy play subculture*, 20/06/2016

<https://www.dw.com/en/afghan-laws-ambiguous-about-pedophilic-boy-play-subculture/a-19343339>

Afghanistan Times, *2 AIHRC staffers killed in Nangarhar blast*, 26/10/2015

<http://www.afghanistantimes.af/2-aihrc-staffers-killed-in-nangarhar-blast/>

Radio Free Europe / Radio Liberty (RFE/RL), *Bomb Kills Two Guards For Afghan Human Rights Group*, 26/10/2015

<https://gandhara.rferl.org/a/afghanistan-aihrc-attack/27327941.html>

TOLOnews, *AIHRC Calls For Legal, Judicial Reform*, 20/02/2015

<https://www.tolonews.com/afghanistan/aihrc-calls-legal-judicial-reform>

BBC, *Afghanistan mourns victims of communist era*, 30/09/2013

<https://www.bbc.com/news/world-asia-24328640>

The New York Times, *Critics Question Karzai Choices for Human Rights Panel*, 01/07/2013

<https://www.nytimes.com/2013/07/02/world/asia/karzai-choices-for-afghan-human-rights-panel-raise-questions.html>

The New York Times, *Kabul's Stealth Attack on Human Rights*, 26/12/2011

<https://www.nytimes.com/2011/12/27/opinion/kabuls-stealth-attack-on-human-rights.html>

The New York Times, *Outspoken Afghan Rights Official Ousted*, 22/12/2011

<https://www.nytimes.com/2011/12/23/world/asia/afghan-rights-activist-nadery-ousted-from-panel.html>

Le Monde, *Sima Samar, l'égérie de la lutte des femmes afghanes*, 01/10/2011

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/01/sima-samar-l-egerie-de-la-lutte-des-femmes-afghanes\\_1580349\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/01/sima-samar-l-egerie-de-la-lutte-des-femmes-afghanes_1580349_3214.html)

The New York Times, *Opinion - Afghanistan: A cry for justice*, 03/02/2005

<https://www.nytimes.com/2005/02/03/opinion/afghanistan-a-cry-for-justice-2005020392962002064.html>

## Autres

Twitter, *Shaharзад Akbar*

<https://twitter.com/ShaharзадAkbar/>

LinkedIn, *Hamidi Farid*

<https://af.linkedin.com/in/hamidi-farid-97166116>